

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 décembre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1592)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 242

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 18

À l'alinéa 18, substituer aux mots :

« mêmes modalités que celles »

les mots :

« modalités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.